

36^{ème} Congrès National de Médecine & Santé au Travail

Modalités d'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique

14 Juin 2022



agefiph





➤ **Les dispositifs d'accompagnement dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap psychique : un dispositif sur mesure**

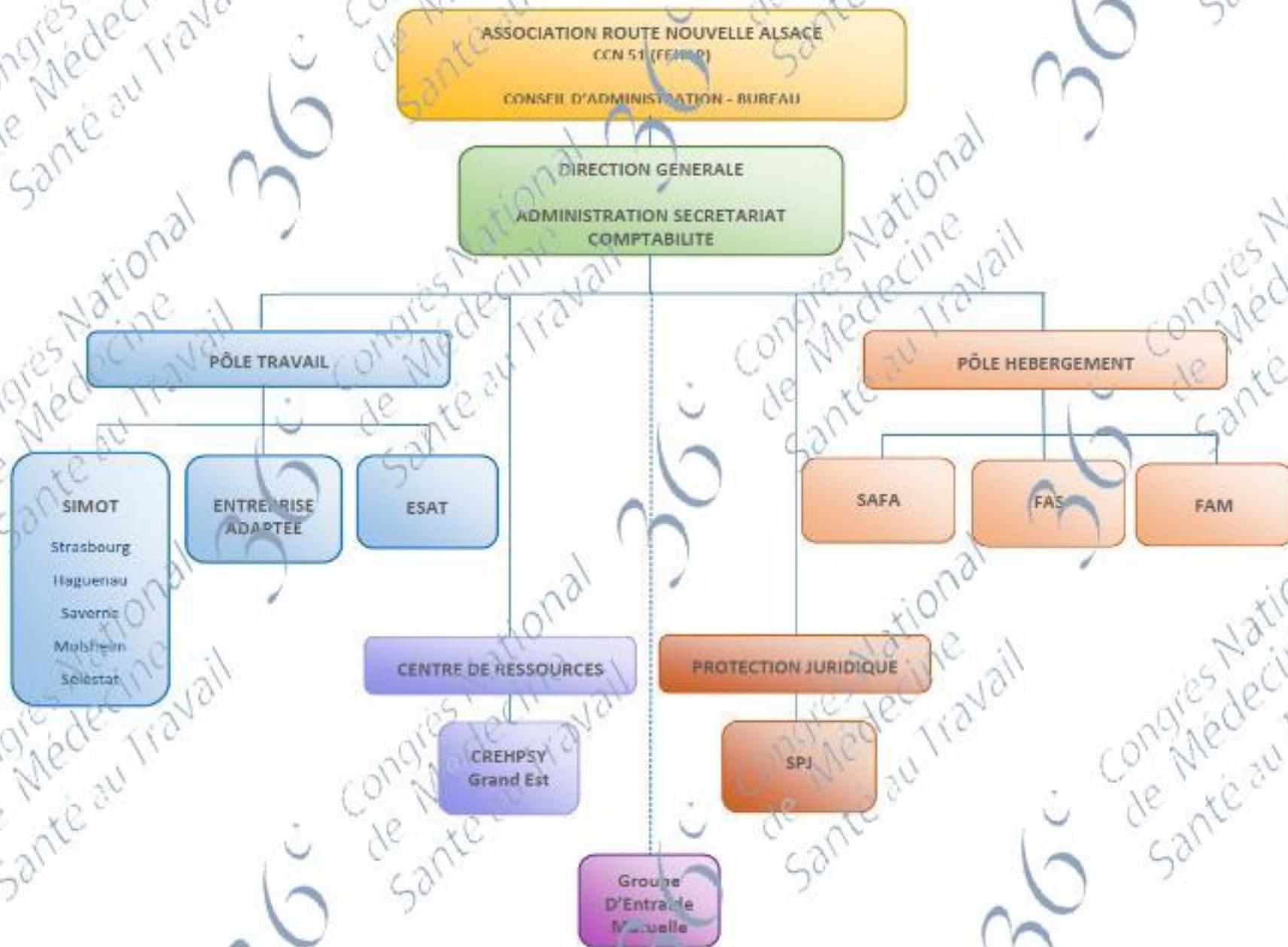
➤ **Place de l'emploi accompagné dans la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique**

Intervenants : Route Nouvelle Alsace, Strasbourg

- **Jean-Luc ÉGLÉ** (Directeur du Pôle Travail)

- **Chantal ANCEL** (Chargée d'insertion et de formation & Coordinatrice du dispositif Emploi Accompagné, SIMOT)

Présentation de Route Nouvelle Alsace



Prestations individuelles et publics accueillis au SIMOT

Accompagnement durable

- Depuis 1991 – territoire : Bas-Rhin
- Financier : ARS Grand Est
- **Sur orientation CDAPH – à l'initiative de la personne**



- Situation de handicap d'origine psychique souffrant de psychoses
- Projet d'insertion en Milieu Ordinaire de Travail
- Stabilisation état de santé

Prestations d'Appuis Spécifiques

- Démarrage du marché : 15 octobre 2018
- Financeurs : AGEFIPH – FIPHFP
- **Sur prescription d'un référent de parcours**



- Situation de handicap d'origine psychique : psychoses, troubles bipolaires, névroses invalidantes
- Projet d'insertion en Milieu Ordinaire de Travail
- Stabilisation état de santé

Emploi Accompagné

- depuis novembre 2017
- Financeurs : ARS Grand Est – AGEFIPH – FIPHFP
- Sur orientation CDAPH ou SPE



- Jeunes de 16 à 25 ans, en situation de handicap d'origine psychique : psychoses, troubles bipolaires, névroses invalidantes
- **Projet d'insertion en Milieu Ordinaire de Travail**
- **Stabilisation état de santé**

L'emploi accompagné : pour qui et à quelles conditions ?

Public

Jeunes sortants
du milieu scolaire vers l'emploi

Public sortant
des ESAT

Public actif salarié avec des troubles
spécifiques : handicap psychique,
autisme, déficiences cognitives

Tout public, porteur de tout handicap,
souhaitant s'insérer ou sécuriser son
insertion en milieu ordinaire de travail

Conditions

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Être reconnu travailleur handicapé par la CDAPH
- Être orienté par le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions locales) ou avoir une notification de la MDPH vers le dispositif
- Avoir un projet d'insertion ou travaillant en milieu ordinaire de travail

L'emploi accompagné : les objectifs inscrits dans la loi

Un dispositif issu de la Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016

Visant l'accès et le maintien dans l'emploi des TH par la sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail

Prévoit un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion

-Vise les personnes en situation de handicap en démarche d'insertion ou en emploi

-A pour objectif de permettre l'accès à l'emploi et/ou le maintien dans l'emploi durable en milieu ordinaire de travail

-Comporte un accompagnement médico-social en plus du soutien à l'insertion professionnelle



L'emploi accompagné : une nouveauté, les plateformes emploi accompagné

➤ **Objectifs** : mutualiser les moyens et savoirs-faire sur un même territoire

➤ **3 dispositifs d'Emploi Accompagné sur le Bas – Rhin, mutualisés en Plateforme, depuis fin 2021**

- **Action & Compétences - focus troubles autistiques (Chef de file de la plateforme DEA67) : file active de 22 places**
- **Adapei Papillons Blancs - tout handicap : file active de 22 places**
- **Route Nouvelle Alsace - focus troubles psychiques : file active de 18 places**



L'emploi accompagné : historique au Simot

➤ **Le constat partagé des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes reconnus en qualité de travailleur handicapé pour un handicap d'origine psychique**

➤ **La participation du SIMOT à une évaluation nationale sur l'emploi accompagné en 2015-2016**



L'emploi accompagné : au Simot

-Public : un dispositif réservé aux jeunes de 16-25 ans, en situation de handicap psychique

-Axes du dispositif :

- **Un appui aux personnes**
- **Un appui aux entreprises**
- **Un appui à l'environnement**

1) Le soutien à l'insertion professionnelle :

1 - Evaluation de la situation de la personne

2 - Détermination d'un projet professionnel

3 - Assistance dans la recherche d'emploi

4 - Accompagnement dans l'emploi

Méthodologie spécifique : entretiens individuels, séquences collectives

L'accompagnement dans l'emploi :

- Accompagnement au recrutement : PMSMP* / **Sensibilisation au handicap psychique**
- Accompagnement dans l'intégration du salarié : **Une convention tripartite** qui fixe les modalités d'intervention du SIMOT/ **tuteur**
- Suivi et maintien en emploi : **Une disponibilité et une réactivité** du conseillé en **Emploi Accompagné** / un référent unique
- Accompagnement en fin de contrat : **Appui au renouvellement de contrat**

*PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (stage)

2) L'accompagnement médico-social

- La **sensibilisation aux soins** et l'articulation avec les **équipes soignantes**
- L'évaluation et le développement de l'autonomie sociale
- L'analyse du rapport de la personne avec son handicap et son environnement
- La mobilisation des ressources de la personne à travers le **réseau de soutien**

L'accompagnement médico-social est réalisé par le **Conseiller en Emploi Accompagné référent** et le **psychologue du travail**, adapté en fonction des besoins et en parallèle des prestations d'accompagnement socio-professionnel.

L'emploi accompagné : les fondamentaux

Le DeAc :

- **accompagne une volonté de travailler** mais ne la crée pas
- vise l'emploi en milieu ordinaire de travail
- a pour mission principale **d'accompagner vers et dans l'emploi** et est **attentif à toutes les dimensions de la personne**
- doit travailler avec les personnes sur leur équilibre de vie, la place qu'y occupe le travail sans omettre les autres dimensions de la vie (vie familiale, sociale, de loisir, etc.) **en partenariat avec différents acteurs**
- s'engage dans l'accompagnement sans limite de durée et coordonne le parcours professionnel en lien avec la santé de la personne et dans sa temporalité.
- assure un **accompagnement actif et régulier** en situation de travail.



Les conditions de la réussite

- **Reconnaître à la personne accompagnée sa capacité de décision et respecter ses choix**
- **Individualiser les parcours**
- **Croire aux aptitudes de la personne**
- **Etablir une relation de confiance**
- **Avoir une ouverture d'esprit et de la bienveillance**
- **Offrir une écoute et s'adapter**
- **Travailler en équipe et en partenariat**
- **Assurer une réactivité face aux situations**



EXEMPLES DE SITUATIONS

-Mme B

-Mme K



Social

- Soutien pour des démarches du quotidien
- Réactivité pour lever les freins
- Encourager à aller vers les travailleurs sociaux
- Favoriser les liens sociaux

Santé

- S'assurer de la poursuite des soins
- Contacts avec le personnel soignant
- Veille à l'équilibre de vie

Projet professionnel et recherche d'emploi

- Définition d'un projet professionnel adapté
- Soutien pour les recherches d'emploi

Mme B 58 ans

- Niveau BTS Communication
- Agent d'accueil chez le même employeur depuis 2010
- Mutation dans une autre équipe en 2012

Suivi psychologique

- Veille à la poursuite du suivi psychologique (au travail et au CMP)

Suivi en emploi

- Sensibilisation au handicap psy
- Convention de partenariat
 - Tuteur en entreprise
- Points réguliers avec l'employeur
- Vigilance/ points d'alerte
- Levée des freins périphériques

Formation

- Préparation
- Sensibilisation au handicap psy
- Soutien
- Bilan

Social

- Soutien administratif
- Partenariat
- Liens sociaux
- Ecoute dans tous domaines et mobilisation du réseau de soutien

Santé

- Veille au suivi médical régulier
- Points réguliers avec le CMP
- Prise de contacts avec l'équipe soignante si besoin

Projet professionnel

- Définition de projet
- Soutien à la recherche de stages

Mme K
26 ans

- Niveau CAP
- Entrée en nov 2018
- Puis agent de tri pendant 1 an d'oct 19 à oct 2020
- Aide-animatrice puis aide en restauration (même employeur depuis mars 2021)

Suivi psychologique

- Veille à la poursuite du suivi psychologique

Aide à la mobilité

- Repérage des lieux et moyens de transports
- Soutien pour le projet du permis

Recherches d'emploi

- Recherche et soutien pour les candidatures
- Contacts avec le SPE et les recruteurs

Suivi en emploi

- Convention tripartite
- Tuteur en entreprise
- Bilans réguliers avec l'employeur
- Vigilance/ points d'alerte

Formation

- Analyse des besoins et orientation
- Soutien pendant les formations

Quelques témoignages

Ce qu'apporte le SIMOT :

Témoignages issus d'une enquête réalisée par une stagiaire Licence Pro RH, auprès de jeunes accompagnés au Simot en 2021-2022

« Le psychologue est un vrai plus »

« C'est un soutien complet »

« Le rythme convient »

« Un très bon accompagnement dans l'emploi »

« Un référent qui nous booste. Seul, je n'aurais pas fait autant dans cette direction. On est dans une jungle et on nous ouvre le passage ».



ANNEXES

CFEA : Collectif France Emploi Accompagné

Missions du CFEA:

-Promouvoir l'emploi accompagné

-Favoriser la recherche

-Informer

➤ **Annuaire des dispositifs conventionnés** (aussi visible en ligne par tous sur les différents sites internet du gouvernement, de l'Ageliph, du FIPH-FP, de l'OETH, de la CNSA).

-Représenter

-Coopérer

➤ **Adhésion à l'association européenne EUSE**

L'association EUSE (European Union of Supported Employment) est une des organisations de promotion européenne de l'emploi accompagné. Depuis octobre 2015, le Collectif est adhérent à cette association.

Pour se renseigner : Site internet : www.emploi-accompagne.fr

☎ 07 65 22 50 61 - ✉ collectif@emploi-accompagne.fr

LE COLLECTIF FRANCE
EMPLOI ACCOMPAGNE
UN RAYONNEMENT
NATIONAL



Consultez notre
carte interactive



Merci pour votre attention

36^c Congrès National de Médecine Santé au Travail